

LE PORTFOLIO EN EDUCATION : CONCEPT ET USAGES

Carole Eyssautier-Bavay

Doctorante en informatique¹

Carole.Eyssautier@imag.fr (+ 33) 4.76.63.56.82

Adresse professionnelle

CLIPS-IMAG ★ Université Joseph Fourier - Grenoble 1 ★ BP 53 ★ 38000 Grenoble Cedex 9 France

Résumé : Le portfolio de l'apprenant est défini comme étant une collection de travaux d'un élève rendant compte de ses compétences et gardant la trace de ses réalisations. Son utilisation, largement répandue en Amérique du Nord de la maternelle jusqu'à l'Université, est relativement faible en Europe. Devant l'absence d'article de synthèse sur le sujet, nous nous proposons de définir ce concept en nous appuyant sur les travaux existants et sur les principaux usages rencontrés.

Summary: The learner's portfolio is defined as a collection of a learner's works which shows his abilities and keeps the trails of his works. The portfolio's use is common in North America from the nursery school to the university, while it's less common in Europe. In the absence of article on this subject, we propose to define this concept drawing on the literature and main existing uses.

Mots clés : portfolio, éducation, apprenant, enseignant

Key word: portfolio, education, learner, teacher

¹ Ce travail est réalisé dans le cadre d'une thèse en informatique de l'Université Joseph Fourier Grenoble 1 en co-encadrement scientifique entre le laboratoire CLIPS-IMAG Grenoble1 et le laboratoire LIRIS Lyon1.

INTRODUCTION

Le concept de portfolio est historiquement associé aux disciplines artistiques, telles que la photographie, les arts plastiques ou encore l'architecture. Dans ces domaines, il est un recueil de réalisations de l'artiste, présentant un échantillon de son travail ainsi que ses meilleures réalisations [Klenowski 2002]. Il est destiné à être présenté à divers interlocuteurs, tels que les maisons d'éditions, les clients ou encore le public. Le concept de portfolio artistique a été adapté au monde de l'éducation, tout d'abord en Amérique du Nord, principalement en primaire et au secondaire, puis il s'est peu à peu répandu, son utilisation restant néanmoins plus faible en Europe.

Notre propos dans cet article est de nous intéresser au concept de portfolio en éducation, en tentant de le définir et de préciser toutes ses facettes, en nous appuyant sur les publications sur le sujet, mais aussi sur les différents usages que nous avons pu répertorier. Nous nous intéresserons tout d'abord au portfolio de l'apprenant, puis au portfolio de l'enseignant. Pour ce qui est du portfolio de l'apprenant, nous examinerons en premier lieu comment il est défini dans la littérature et par les usages, puis nous montrerons les formats, contenus et structures possibles d'un portfolio ainsi que les objectifs visés par l'utilisation de tels portfolios. Nous définirons ensuite les différents types de portfolio existants avant de nous intéresser aux acteurs intervenant dans le portfolio de l'apprenant. Nous illustrerons ces définitions au travers de deux exemples avant de présenter les difficultés liées au portfolio de l'apprenant. Nous nous intéresserons ensuite au portfolio de l'enseignant que nous définirons à son tour, et dont nous donnerons les objectifs. Enfin, nous présenterons quels peuvent être le format, le contenu et la structure d'un tel portfolio et les difficultés liées au portfolio de l'enseignant.

Cet article a été écrit à partir d'informations collectées sur des sites de praticiens ou d'organisations, ainsi qu'à partir de publications ou rapports. Par convention, nous référençons ces sources dans le premier cas sans dates, dans le second, par le nom de l'auteur et la date de publication.

LE PORTFOLIO DE L'APPRENANT

Définitions

- Définition du portfolio d'après les praticiens

Un groupe de travail de la commission scolaire des Premières-Seigneuries au Québec définit le portfolio comme étant « un outil d'évaluation des apprentissages qui permet de recueillir et de conserver des échantillons des réalisations de l'élève. Il s'inscrit dans une démarche d'évaluation formative continue et est réalisé en collaboration avec l'élève. Le portfolio documente sur son cheminement dans les différentes facettes de son développement » [CS-PS]. Le portfolio est de plus présenté comme un possible outil de communication interactive entre l'apprenant, les parents et l'enseignant, et comme source complémentaire d'informations sur l'apprenant, utilisées pour « nuancer le jugement » de l'enseignant sur l'élève ou encore pour montrer aux parents les progrès de leur enfant [CS-PS]. Selon [CS-S], un portfolio est comparable à un journal de bord de l'apprenant. C'est « un dossier évolutif qui rassemble les travaux des élèves, des appréciations de l'enseignant, des remarques sur le travail de l'élève, des jugements personnels, des conseils et des autoévaluations de ses méthodes de travail ». Selon [L'école branchée], le portfolio « consiste en une collection de productions permettant de suivre la progression de l'élève tant dans ses forces que sur les points qu'il doit améliorer ».

- Définition du portfolio d'après les institutions

Selon la Northwest Evaluation Association, citée par [Barrett 2001], un portfolio est une collection de travaux d'un étudiant présentant ses efforts, ses progrès et ses réalisations, dans un ou plusieurs domaines. Cette définition est d'ailleurs reprise pour définir le concept de portfolio dans un document de l'Unesco [UNESCO 2002]. [Baron & Bruillard 2003] donnent une autre définition du concept fournie également par la NW Evaluation Association : « une collection finalisée et raisonnée de documents témoignant de la qualité et de la progression du travail d'un étudiant au travers certaines de ses

réalisations ». Cette définition ajoute la notion de sélection des documents présents dans le portfolio, ce qui est repris dans la définition donnée dans un rapport de la Direction des ressources didactiques du Ministère de l'Éducation du Québec [M.E.Q 2002], où le groupe de travail définit le portfolio comme étant « une collection de travaux d'un élève qui fait foi de sa compétence en gardant des traces pertinentes de ses réalisations ». On peut en outre lire plus bas que « le portfolio rend compte du cheminement personnel de l'élève ».

- Définition du portfolio d'après la littérature

Certains auteurs définissent le portfolio comme une collection de travaux d'un apprenant sélectionnés dans le but de montrer ses progrès et ses réalisations, dans une ou plusieurs disciplines [Jalbert 1997] [Stiggins 1994]. D'autres ajoutent à cette définition la dimension dynamique du portfolio comme [Derycke 2000], en insistant sur le fait que le portfolio montre le cheminement de l'élève en ne présentant pas une seule réalisation de l'élève à un instant donné, mais un ensemble de réalisations à différents stades de l'apprentissage. Ce dernier cite également les travaux de [Simon & Forgette-Giroux, 1993], qui définissent le portfolio (ou dossier d'apprentissage) en ajoutant la part de l'implication et de réflexion de l'élève : « recueil cumulatif et continu d'indicateurs du cheminement de l'élève dans ses apprentissages, sélectionnés et commentés par l'élève et l'enseignant à des fins d'évaluation ». C'est cette part de réflexion de l'élève sur ses réalisations et son évolution globale qui est la plus importante dans le portfolio selon [Barrett 2001]. Selon le même auteur, traduit par [Baron & Bruillard 2003], le portfolio serait : « une présentation d'exemples du travail de l'étudiant ou de l'enseignant (les artefacts) et des réflexions sur ce travail transformant des artefacts en "preuves" de réussite. »

- Discussion

La définition du gouvernement du Québec donne lieu à un assez grand consensus [EIFEL, 2003] chez les praticiens de langue française. Cependant, elle ne traduit pas, à notre avis, de manière suffisamment explicite la dimension de suivi dynamique du cheminement de l'élève

ainsi que la notion de réflexivité de l'élève sur son apprentissage, deux composantes essentielles de la notion de portfolio. Selon [Baron & Bruillard 2003], « les aspects génétiques, montrer l'évolution au cours du temps, et réflexifs, montrer la capacité à avoir un regard critique sur ce qui a été fait, jouent un rôle majeur ».

Le portfolio de l'apprenant serait donc une collection de travaux sélectionnés par l'apprenant et/ou l'enseignant comme preuve de sa réussite ou de ses progrès ; accompagnés de commentaires sur ses réalisations et son cheminement, de la part de l'apprenant ou d'autres acteurs de l'apprentissage (comme l'enseignant) et représentant l'évolution de son apprentissage dans le temps.

Les formats d'un portfolio d'apprenant

Le portfolio [M.E.Q 2002] peut-être un cartable, un classeur, une chemise, une boîte, un cédérom, une disquette, un ensemble de fichiers sur le réseau, etc. Il peut-être sur un support unique ou sur un support hybride.

- Le portfolio papier

En ce qui concerne le format des documents du portfolio papier, ils peuvent être de différents types. Il peut s'agir de documents papier (des textes de l'élève), de photos (une réalisation artistique), ou encore de cassettes audio ou vidéo (un enregistrement vidéo d'un exposé fait en classe par l'élève).

- Le portfolio électronique

Le portfolio électronique (e-portfolio), apparu au début des années 1990 [Barrett 2001], présente, certains avantages par rapport au portfolio papier. Selon [Baron & Bruillard 2003], il est plus facilement révisable et modifiable que son homologue papier. De plus, il peut être mis en ligne, totalement ou en partie et être ainsi rendu public, ce qui lui confère une plus grande portabilité, une meilleure diffusion. Il peut également permettre à l'institution d'avoir des informations sur le déroulement et les résultats d'une formation. Enfin, il peut permettre à l'apprenant de créer très facilement des liens entre plusieurs matières sur un même projet ou avec des documents extérieurs au portfolio [A.S.H.] [Barrett 2000b].

En ce qui concerne le format des contenus d'un portfolio électronique, on peut y inclure du

son, des photos, des séquences vidéos, des graphiques, des textes numériques [Barrett 2000b], ou encore des programmes informatiques [Baron & Bruillard 2003]. On peut enregistrer des voix à l'aide d'un micro pour saisir une lecture ou une chanson inventée, ou encore filmer une intervention en classe, ou l'exposé d'un élève [InfoBourg]. Le portfolio électronique peut être stocké sur des disquettes, CD-ROM, ZIP, sur un serveur (tel que celui de l'école) ou encore sur un site hébergeur.

[Barrett 2000b] conseille de voir le développement d'un portfolio électronique par l'apprenant comme une série d'étapes, avec chacune ces propres buts et activités, intégrant progressivement la technologie afin de réduire la complexité de la tâche. Selon l'auteur, la création d'un portfolio électronique demande d'associer les étapes du développement d'un portfolio avec celles du processus de développement d'un outil multimédia.

Il peut-être nécessaire de mettre en place un environnement informatique permettant de gérer les portfolios électroniques des élèves. Le rapport [M.E.Q 2002] définit les composantes essentielles qu'il devrait réunir :

- Un logiciel de gestion des élèves (création de groupes d'élèves, attribution du mot de passe, des privilèges et de l'espace disque pour chacun des élèves) ;
- Une fonction de gestion des documents (identification, classement, copie, effacement, etc.) ;
- Une fonction d'inscription et de gestion des commentaires et annotations de l'élève, de l'enseignant et des parents relativement aux travaux de l'élève ;
- Une fonction d'affichage des travaux de l'élève et de consultation limitée et sécurisée des commentaires attachés à ces travaux ;
- Une fonction de gestion des zones sécurisées.

Nous retrouvons les composantes de base d'un portfolio : dépôt et gestion des documents, possibilités de commenter les documents par l'apprenant, l'institution ou les parents ou de présenter certains de ces travaux. Nous pouvons observer l'ajout de notions telles que « mots de passe », « consultation limitée », « zones sécurisées », « identification », mettant l'accent sur le contrôle de l'accès au portfolio et aux informations qui y sont contenues afin

qu'une information ne soit visible que par ses destinataires.

Contenu et structure d'un portfolio

Quel que soit le format du portfolio choisi, papier, électronique ou hybride (une part papier et une part électronique), nous retrouvons les mêmes spécifications de contenu et de structure.

- Contenu

Le contenu d'un portfolio d'apprenant est très diversifié, réalisations de l'élève dressant un profil des compétences atteintes, évaluations formatives ou évaluatives élaborées par l'enseignant, autoévaluations, commentaires des pairs ou des parents [InfoBourg]. En outre, selon les recommandations de la Northwest Evaluation Association, le portfolio doit contenir le degré de participation de l'étudiant dans la sélection des contenus, les critères de sélection, les critères d'évaluation du portfolio et les réflexions de l'étudiant sur son travail.

- Structure

Le portfolio ne doit pas être un fourre-tout sans structuration ni organisation des documents [InfoBourg] [A.S.H.] [L'école branchée]. Sur de nombreux sites, on lit qu'il doit contenir une table des matières afin de savoir quels types de document sont présentés ou encore la justification de la présence d'un document dans le portfolio. De même, il est préconisé que le lecteur puisse repérer aisément un commentaire qu'il soit de l'apprenant ou d'un autre acteur, ainsi que les dates de réalisation des documents « afin de pouvoir les associer à des étapes d'apprentissage » [InfoBourg] [L'école branchée]. Il est enfin conseillé de mettre en évidence les points à améliorer et les réalisations dont l'élève est le plus fier.

Objectifs et finalités visés par l'utilisation d'un portfolio d'apprenant

Le portfolio se veut un témoin et un instrument de développement des compétences de l'élève [M.E.Q 2002], un outil de structuration de la pensée de l'apprenant. Plus précisément, les objectifs visés par l'utilisation d'un portfolio sont multiples. Tout d'abord développer les capacités métacognitives des apprenants [CS-PS] en demandant à l'élève de s'autoévaluer, d'observer ses progrès en réfléchissant à ses productions, en les évaluant et en prenant conscience de ses forces et de ses faiblesses

[Jalbert 1997], et de commenter ses stratégies. Un autre objectif est d'augmenter la motivation des apprenants en leur demandant de s'impliquer dans leur formation en devant gérer en quelque sorte les preuves de leur apprentissage, en choisissant, parmi leurs réalisations, les plus réussies à leurs yeux et en les présentant le cas échéant à d'autres personnes [M.E.Q 2002]. Le portfolio est également utilisé pour l'évaluation des apprenants. Tout d'abord, il donne lieu à une évaluation sommative des réalisations de l'apprenant, où l'on n'évalue pas un travail à un instant donné, mais un ensemble de travaux réalisés tout au long de la phase d'apprentissage. La fonction principale de l'évaluation est, selon [M.E.Q 2002] d'aider l'élève dans son cheminement et de permettre à l'enseignant d'ajuster ses interventions pédagogiques. Le portfolio peut-être également utilisé pour comparer les compétences des apprenants indépendamment de tout système de formation [InfoBourg] comme pour évaluer le niveau des étudiants étrangers candidatant à une formation [PEL]. Enfin, l'utilisation d'un portfolio permet à l'apprenant et à l'enseignant de développer des critères communs de ce que peut-être un bon travail, ainsi que des critères communs pour l'évaluation des travaux de l'apprenant [A.S.H.].

Selon [Barrett 2000a], en ce qui concerne le portfolio électronique, chaque étape de sa création est un support à l'apprentissage. En effet, lors de l'étape de collection, l'apprenant apprend à reconnaître les productions réussies afin de les conserver. Lors de l'étape de sélection, l'étudiant évalue les artefacts qu'il a sauvegardé et identifie les critères qui démontrent la réussite d'une réalisation. Pendant la phase d'analyse critique, il doit évaluer sa progression tout au long de son apprentissage et identifier ses réussites et ses lacunes. Puis, pendant la phase de définition des objectifs d'apprentissage, l'étudiant discute avec l'enseignant de sa progression et ils définissent ensemble des objectifs d'apprentissage pour le futur. Enfin, pendant la phase de présentation, l'apprenant partage son portfolio avec ses pairs. Cette étape doit aboutir, d'après l'auteur, sur des encouragements afin de permettre plus encore l'implication de l'apprenant dans son apprentissage.

Enfin, on trouve chez certains auteurs l'idée que le portfolio peut-être utilisé à d'autres fins que l'apprentissage, tel que la recherche d'un emploi, montrer aux employeurs les capacités d'un candidat ainsi que ce qu'il a appris, fournir les informations utiles pour l'adaptation à un poste ou pour l'évaluation d'un programme de formation [Baron & Bruillard 2003]. Ainsi, le portfolio peut-être un véritable support de l'apprentissage tout au long de la vie [Barrett 2000a].

Les types de portfolio de l'apprenant

Il existe principalement trois types de portfolios, qui, dans les usages, ne sont pas toujours aussi différenciés que dans la théorie. On distingue le portfolio d'apprentissage, le portfolio de présentation et le portfolio d'évaluation.

- Le portfolio d'apprentissage est une collection de travaux de toutes sortes, achevés ou non, accompagnés de réflexions de l'élève sur ses réalisations [M.E.Q 2002]. Ces travaux sont choisis pour certains par l'élève seul relativement à une compétence donnée, d'autres sont choisis conjointement avec l'enseignant. Selon [Jalbert 1997], ce portfolio permet de poursuivre différents objectifs, tels que mettre l'accent sur les progrès de l'élève ou encore servir à des fins de diagnostic. Dans le premier cas, on choisit des travaux montrant les progrès de l'élève sur une période donnée, ce qui permet de motiver l'élève et d'illustrer ses progrès à destination majoritairement des parents. Dans le second cas, on choisit des travaux illustrant ses forces et faiblesses ou encore des notes sur ses méthodes de travail et ses préférences [Jalbert 1997]. Dans un portfolio d'apprentissage, l'élève doit commenter les moyens mis en oeuvre pour réaliser ses travaux [M.E.Q 2002]. Il peut déposer ses documents les plus significatifs, ajouter des travaux ou des remarques à la collection ou réorganiser le contenu. Toutes ces opérations permettent à l'élève d'interagir à ce sujet avec l'enseignant, mais aussi avec d'autres élèves [M.E.Q 2002]. La réorganisation du contenu permet de plus à l'élève de prendre conscience des apprentissages réalisés [M.E.Q 2002]. Selon [Jalbert 1997], les enseignants instaurant ce type de portfolio en classe modifient leur façon de percevoir les élèves et évaluent les travaux des élèves en prenant en compte davantage de

variables qu'auparavant. Ceci est également valable pour le deuxième type de portfolio décrit ci-dessous.

- Le portfolio de présentation présente les meilleures productions de l'élève ou celles qu'il préfère [M.E.Q 2002]. Ces productions sont choisies majoritairement par l'élève qui doit justifier ses choix en annotant les documents. Ce type de portfolio est celui qui s'apparente le plus au portfolio des artistes [Jalbert 1997]. Il est destiné à être présenté à d'autres : pairs, enseignants, amis, mais aussi parents, voire à un plus large public lors d'une exposition [M.E.Q 2002]. Il sert à l'élève à exposer et à présenter ses réalisations. À travers ce portfolio, le lecteur découvre l'apprenant dans sa globalité. Par ce portfolio, l'élève fait une synthèse de ce qu'il pense à un moment donné de ses productions, de son cheminement ou de ses apprentissages [M.E.Q 2002]. Ce portfolio permet à l'élève, et à l'enseignant, d'identifier ses traits de personnalité, ses motivations les plus profondes. En réalisant ce type de portfolio, l'élève apprend à porter un regard critique sur son travail et à lui assurer une meilleure régularité. Il s'inscrit dans une démarche de connaissance de soi. L'enseignant cherche à travers ce portfolio à « responsabiliser l'élève afin qu'il ait prise sur ses apprentissages » [Jalbert 1997]. Il permet d'avoir un effet positif sur la motivation de l'élève qui éprouve de la fierté pour ce qu'il fait [Jalbert 1997]. Ce portfolio peut-être conservé d'une année à l'autre. Le futur enseignant, voire le futur employeur, peut être intéressé par consulter ce portfolio [M.E.Q 2002].

- Le portfolio d'évaluation permet d'évaluer le niveau de développement des compétences de l'élève, tout au long ou à la fin d'un cycle scolaire, en fonction des compétences attendues [M.E.Q 2002]. Ce portfolio permet à l'élève de prendre conscience du niveau de développement de ses compétences. Il est constitué par certaines productions de l'élève, des observations diverses et peut contenir des autoévaluations [M.E.Q 2002]. Ces travaux sont majoritairement choisis par l'enseignant qui sélectionne des échantillons des réalisations de l'élève qui lui semblent suffisamment représentatifs pour lui permettre de porter un jugement sur le niveau de compétence atteint. Le degré d'implication de l'élève y est donc

moins important que dans les deux autres types de portfolio. Toutefois, l'enseignant peut permettre à l'apprenant de déposer des productions qu'il juge appropriées pour cette évaluation. Il est en outre précisé dans [M.E.Q. 2002] qu'il est important que l'élève connaisse les critères d'évaluation qui sont utilisés. L'utilisation de ce portfolio s'inscrit dans une démarche d'évaluation continue et d'évaluation sommative et peut mener à la certification ou à l'obtention d'un diplôme.

Dans [Jalbert 1997], il est fait mention d'un type de portfolio « bilan des apprentissage » qui diffère quelque peu du portfolio d'évaluation présenté ci-dessus. Selon l'auteur, le contenu du portfolio ainsi que le système de notation des élèves sont choisis par des « agents externes », c'est-à-dire par un tiers qui n'est pas l'enseignant. L'auteur donne en exemple l'état du Vermont où ce portfolio est expérimenté depuis de nombreuses années. Dans cet exemple, le portfolio comporte entre autres dans la discipline "écriture" cinq textes, dont un sélectionné par l'élève qui doit justifier ce choix. Peu de place est laissée à l'autoévaluation. Tous ces travaux sont notés selon une approche critériée par les enseignants. Les objectifs de ces expérimentations sont d'améliorer la qualité de l'enseignement et des apprentissages, ainsi que « de promouvoir une pratique évaluative de grande valeur ».

Les acteurs

Différents acteurs interviennent autour du portfolio de l'apprenant, chacun avec des rôles et des niveaux d'implication différents. Il y a principalement trois types d'acteurs impliqués dans le portfolio : l'apprenant, l'enseignant et les parents. Certains auteurs avancent que les portfolios sont aussi utilisés par les institutions afin d'évaluer un cursus ou le niveau global des élèves, cela semble rester néanmoins une utilisation en marge des utilisations principales. Nous ne présentons donc ici que les trois acteurs principaux.

- L'apprenant

Comme on l'a vu, le concept de portfolio laisse une grande place à l'apprenant, ce qui s'inscrit dans une vision de l'éducation qui reconnaît l'apprentissage comme un processus actif où l'élève est le principal acteur. Il doit s'exprimer sur ses intentions [M.E.Q 2002],

sur les choix du contenu du portfolio, il doit également commenter ses réussites, ainsi que son avancement par rapport aux objectifs. Il doit par ailleurs s'exprimer sur les gestes et actions de sa vie scolaire. L'utilisation du portfolio nécessite une certaine introspection et une réflexion de la part de l'élève. Selon [Derycke, 2000] le portfolio doit être le résultat du travail évaluatif mené en coopération avec l'apprenant et non pas une simple illustration des compétences. « Un document présentant un état fidèle des acquisitions de l'enfant, des compétences en cours et des supports utilisés, voire préférés, resterait inefficace si cet enfant n'était pas associé à sa tenue afin qu'il puisse en retour le commenter pour autrui. » [Derycke, 2000].

- L'enseignant ou formateur

Dans la très grande majorité des cas d'utilisation d'un portfolio en éducation, l'enseignant ou formateur en est à l'initiative. Selon [M.E.Q 2002], le concept de portfolio s'inscrit dans le processus qui vise à passer d'un paradigme d'enseignement à un paradigme d'apprentissage : on n'oblige plus l'apprenant à apprendre, l'enseignant doit le motiver, l'intéresser à l'objectif d'apprentissage. Dans le portfolio, l'enseignant a alors fonction d'orienter et de soutenir l'apprentissage, il devient guide, facilitateur, médiateur entre l'apprenant et le savoir [M.E.Q 2002] [M.E.Q 2001]. Pour [CS-PS], l'enseignant doit discuter avec l'élève autour de son portfolio, « l'amener à parler de lui, de ses attentes, de ses intérêts, ainsi que de ses progrès, de façon à pouvoir le soutenir et l'aider ». Cela nécessite une grande collaboration entre l'enseignant et l'apprenant.

- Les parents

Les parents sont aussi invités à participer en parlant du portfolio avec leur enfant ou l'enseignant, en consultant le portfolio ou en le commentant. Ainsi, on peut lire dans [M.E.Q 2002] que les réflexions et commentaires des parents dans le portfolio de leur enfant apportent un éclairage extérieur qui est utile à l'enfant et à l'enseignant. De plus, sur les sites de praticiens, on trouve de nombreux exemples de documents pour guider la discussion autour du portfolio entre les parents et les enseignants ou entre les élèves et les parents. Par exemple, sur le site de la commission scolaire St Hyacinthe [CS-SH], on trouve une fiche

suggérant des questions que les parents peuvent poser à leur enfant pendant la présentation de son portfolio à la maison. Ces questions concernent la présentation même du portfolio, ce que l'enfant a appris sur lui, ses projets ou encore l'aide qu'il souhaiterait que ses parents lui apporte. Le portfolio apporte ainsi un éclairage différent aux parents en leur présentant leur enfant face à son apprentissage, à ses progrès et à ses difficultés. Les discussions entre parents et enseignants sont aussi fortement encouragées [C.S. Premières Seigneuries], d'une part pour aider les parents à bien comprendre le fonctionnement du portfolio et les aider dans la manière d'interagir avec leur enfant et d'autre part pour échanger sur l'évolution de l'enfant et les buts poursuivis.

Deux exemples de portfolio

- Un exemple de portfolio d'apprenant au primaire et secondaire : le portfolio APOM

Depuis 1998, un groupe de travail de la Coopération régionale de développement pédagogique (CDR) de Montérégie (Québec) travaille à la création d'un portfolio numérique [APOM], utilisable du deuxième cycle du primaire jusqu'à la fin du secondaire. La première version a été développée en 1999 et est disponible gratuitement sur Internet. Une version plus récente débutée en 2002 est encore en cours de développement (cf Figure 1).

Le portfolio numérique APOM a été développé dans le but d'être accessible depuis l'école ou la maison facilement et d'être peu coûteux. Il est constitué d'un ensemble de fiches de travail, ainsi que d'un outil permettant de les gérer. Chacune de ces fiches (cf Figure 1) comporte les dates de réalisation du travail, sa description, sa discipline de référence, les compétences visées, le type d'application liée au fichier contenant le travail (Homepage HTML, tableur, document papier), les réflexions de l'élève sur son travail et sa réalisation, celles de ses parents, de ses pairs et de l'enseignant sur le travail réalisé et sur l'évolution de l'élève. La fiche comporte en outre soit le travail lui-même soit un lien vers celui-ci, des liens vers d'autres travaux de l'élève ou ressources proches, ou encore des liens vers des travaux d'autres disciplines ou compétences transversales. D'un portfolio d'élève, on peut exporter des documents,

ouvrir un autre portfolio, rechercher des fiches des enseignants, etc. L'enseignant a accès à l'intégralité des portfolios, mais l'élève gère lui-même les droits d'accès qu'il accorde à ses pairs sur le sien. Enfin, ce portfolio est assez simple d'utilisation, ce qui permet à

l'apprenant de se séparer rapidement des contingences techniques pour se consacrer pleinement au contenu. Cela permet aussi à l'enseignant de concentrer son énergie à l'accompagnement de la classe.



Figure 1: Exemple d'une fiche de travail du portfolio APOM

- Un exemple de portfolio d'apprenant au supérieur : le Portfolio Européen des Langues

Le Portfolio européen des langues [PEL] a été créé avec le soutien du conseil de l'Europe. Il a pour but de « faciliter l'enregistrement, la planification et la validation de l'apprentissage des langues tout au long de la vie, dans et hors contexte éducatif ».

Le PEL souhaite permettre la comparaison du niveau de compétences d'apprenants venant de formations différentes, voire de pays différents. « Chaque version du PEL doit être étroitement liée aux six niveaux de compétence du "Cadre européen commun de référence".

Ceux-ci sont valables partout en Europe et assurent une comparaison aisée de l'évaluation des compétences linguistiques à un niveau transnational. » C'est pourquoi le PEL se concentre « sur le contenu des cours, l'ensemble des objectifs et les méthodes d'enseignement employées ». À travers cet objectif de documentation de compétences de l'apprentissage, le PEL souhaite permettre à une université, une formation, un employeur, de connaître l'état de toutes les connaissances linguistiques et expériences interculturelles d'un apprenant.

Le PEL est organisé en trois parties qui reprennent, en les adaptant, les trois types de portfolio définis précédemment (portfolio

d'apprentissage, de présentation et d'évaluation). La première partie doit permettre de représenter les qualifications linguistiques de la même manière quelque soit le pays à l'échelle européenne. Nous rapprochons cette partie du portfolio d'évaluation. La seconde partie doit regrouper les connaissances de la personne ainsi que ses expériences linguistiques et culturelles. Enfin, la troisième partie présente un dossier contenant entre autres les travaux personnels de la personne. Ces deux dernières parties sont, selon nous, complémentaires et recoupent les portfolios d'apprentissage et de présentation, en ce sens qu'elles regroupent a priori la plupart des travaux de l'apprenant et qu'elles sont appropriées pour être présentées à un employeur potentiel ou lors d'une formation ultérieure.

Difficultés liées au portfolio de l'apprenant

Une première difficulté liée au portfolio de l'apprenant concerne l'évaluation des compétences de l'apprenant à travers son portfolio [InfoBourg]. Le portfolio étant un recueil de travaux d'un apprenant réalisés tout au long de la phase d'apprentissage, diverses questions se posent : Comment évaluer ce qui représente un processus d'apprentissage et quelle place laisser aux erreurs ? D'autre part, [Jalbert 1997] rappelle que « le fait de réussir à accomplir une tâche précise ne permet pas d'inférer une compétence généralisée », problème que soulèvent plusieurs auteurs. Elle précise que le problème est atténué dans le cas où le portfolio contient plusieurs exemples de la même tâche.

Une autre difficulté liée au portfolio est la question de la confidentialité des informations qui y sont contenues [M.E.Q. 2002]. Le portfolio contient certains travaux d'un élève, des réflexions de l'élève, de l'enseignant ou des parents, des évaluations, des jugements sur ses forces ou ses faiblesses... Comment donc publier une partie du portfolio de l'apprenant suffisamment intéressante pour être présentée, tout en gardant confidentielles les informations qui doivent le rester ? L'avis est partagé selon les sources. Sur le site du réseau télématique scolaire québécois [RTSQ], on trouve cet avis concernant les portfolios numériques : « Un code d'accès est obligatoire pour consulter ou modifier le portfolio d'un élève. Le gestionnaire du portfolio s'assure de fournir un code d'accès unique à toutes les personnes

appelées à intervenir dans le portfolio. Le nombre de personnes appelées à intervenir dans le portfolio doit être limité. »

Certains auteurs soulèvent une troisième difficulté liée au portfolio de l'apprenant, concernant la longévité des informations contenues dans le portfolio électronique. En effet, l'intérêt d'un tel portfolio est, notamment, de permettre de voir l'évolution de l'apprentissage d'un étudiant à long terme. Or cet intérêt possède un inconvénient, c'est de laisser visible « ad vitam eternam » des éléments que l'apprenant pourrait souhaiter enlever [Baron & Bruillard 2003].

Enfin, [Baron & Bruillard 2003] se demandent si la démarche qui vise à standardiser le portfolio afin de simplifier son évaluation ou encore l'utilisation du portfolio électronique par des utilisateurs qui maîtrisent mal la technologie ne pousse pas à perdre la créativité liée au portfolio.

LE PORTFOLIO DE L'ENSEIGNANT

Nous venons de voir à quoi ressemble un portfolio de l'apprenant. Ce concept a été utilisé auprès des enseignants en formation avant d'être préconisé pour les enseignants en exercice. Certaines spécificités sont alors apparues, différenciant le portfolio de l'enseignant de celui de l'apprenant. Nous présentons ici les points qui diffèrent du portfolio de l'apprenant.

Définitions

[Doolittle 1994] définit le portfolio de l'enseignant comme une collection de travaux produits par un enseignant, qu'il choisit de conserver et de structurer pour mettre en avant ses connaissances et ses compétences en enseignement. [Wolf 1991], cité par [Goupil 1998a], définit le portfolio de l'enseignant comme étant « une collection structurée illustrant le meilleur travail d'un enseignant. Cette collection démontre les choix effectués, la réflexion et la collaboration. Le portfolio témoigne des réalisations de l'enseignant dans le temps et dans une variété de contextes. [...] De plus, le portfolio est structuré autour de dimensions clés de l'enseignement : la planification, l'enseignement lui-même, l'évaluation et les autres activités professionnelles. »

[Barton et Collins 1993], cités par [Goupil 1998a], précisent les caractéristiques que devrait réunir un portfolio d'enseignant. L'enseignant doit tout d'abord avoir des attentes précises vis à vis de son portfolio, c'est-à-dire que le portfolio doit avoir une fonction clairement établie par l'enseignant qui le crée. Il doit pouvoir contenir des expériences en classe et pas seulement des contenus théoriques. Il doit être dynamique en permettant de suivre le cheminement professionnel de l'enseignant au fur et à mesure des années.

Les objectifs du portfolio de l'enseignant

Du point de vue de l'institution, il y a deux objectifs principaux à l'utilisation d'un portfolio d'enseignant : améliorer l'enseignement et l'évaluer, selon [Wolf 1991] cité par [Goupil 1998b]. Ainsi [Jalbert 1997] pense qu'un portfolio employé à des fins de formation peut « amener des changements profonds des pratiques pédagogiques et évaluatives ». Selon certains auteurs, l'utilisation d'un portfolio permet à un enseignant de soutenir sa réflexion sur sa pratique professionnelle, d'évaluer l'efficacité d'un cours [Doolittle 1994], de contribuer à une meilleure connaissance de soi par l'autoévaluation, à une meilleure estime de soi par la détermination de ses forces et à une amélioration de son enseignement par la détermination de ses faiblesses [Goupil 1998a]. De plus, il doit permettre de faciliter l'évaluation des connaissances théoriques de l'enseignant et celles liées à son expérience [Barton et Collins 1993], cités par [Goupil 1998a]. Il permet également de resituer le travail de l'enseignant dans le contexte de sa classe en le considérant dans sa globalité et d'évaluer son efficacité en vue d'une certification ou d'un emploi [Doolittle 1994]. Ce type de portfolio peut permettre de suivre le parcours professionnel d'un enseignant, depuis sa formation initiale jusqu'à la fin de sa carrière, pour attester de ses compétences, pour guider sa formation continue ou lui permettre de changer de poste [Baron & Bruillard 2003]. Enfin, selon [Bloom & Bacon 1995] cité par [Goupil 1998b], le portfolio de l'enseignant fournit un complément d'informations sur les compétences de l'enseignant, et lui permet de présenter son travail à des collègues.

Certains auteurs citent d'autres intérêts de l'utilisation d'un portfolio d'enseignant. Ainsi,

selon [Barrett 2000a], développer un portfolio électronique d'enseignant permet à ce dernier de développer des compétences liées à l'utilisation de technologies multimédia. De plus, le fait que l'enseignant entretienne un portfolio rend les élèves plus enclins à entretenir le leur. Enfin, selon [Goupil 1998a], le portfolio peut être un outil de supervision pédagogique, car il permet de discuter de démarches et de choix pédagogiques fort divers à partir de réalisations illustrant des actions menées en classe. De plus, il peut donner lieu à un échange de pratiques entre collègues, à travers notamment des activités réussies ou que l'on souhaite améliorer.

Format, contenu et structure d'un portfolio de l'enseignant

- Format

Le format d'un portfolio d'enseignant peut-être le même que celui de l'apprenant, papier, électronique ou hybride. Les informations peuvent être des productions directes de l'enseignant, telles qu'un plan de cours ou une leçon, une vidéo de l'enseignant en action, des réflexions personnelles, mais aussi des productions d'élèves ou des réalisations de la classe.

- Contenu

Selon [Wolf 1991] cité par [Goupil 1998a], un portfolio doit représenter toutes les composantes de l'enseignement. Tout d'abord, l'enseignement dans la classe, puis la planification et la préparation des activités d'apprentissage, l'évaluation des élèves et du programme, les interventions avec des collègues ainsi qu'avec les parents ou des membres de l'institution. [Bird 1990] cité par [Goupil 1998a], précise que le portfolio devrait contenir des documents produits par l'enseignant lui-même (plan d'une leçon, description ou compte-rendu d'une activité...), des documents produits par l'enseignant associé à d'autres personnes (production d'élève corrigée, activité préparée en commun avec un collègue...), ainsi que des documents produits uniquement par d'autres personnes (lettres des parents, relevé de notes...). [Doolittle 1994] ajoute à ces exemples la formation de l'enseignant, la description de la classe (niveau, contenu, volume horaire), les examens (ou certifications) écrits qu'il a passé, son avis personnel sur la philosophie et les buts

de l'enseignement, ou encore la liste des séminaires auxquels il a assisté en vue d'améliorer son enseignement.

- Structure

[Doolittle 1994] recommande d'être sélectif dans le choix des travaux contenus dans le portfolio. [Goupil 1998a] rappelle que le but premier d'un portfolio d'enseignant est de soutenir la réflexion de l'enseignant sur sa pratique professionnelle, et précise que pour favoriser cette réflexion, certains auteurs proposent de structurer le portfolio en fonction de compétences à acquérir ou à développer. Pour cela, certains fournissent aux enseignants en formation des listes de compétences auxquelles ils doivent associer les réalisations présentes dans leur portfolio, afin de le structurer et de soutenir leur réflexion, ainsi que des entretiens avec des enseignants plus expérimentés.

Difficultés liées au portfolio de l'enseignant

Tout comme le portfolio de l'apprenant, le portfolio de l'enseignant présente certaines difficultés. Tout d'abord, l'implantation même du portfolio est délicate. [Doolittle 1994] conseille d'introduire le portfolio suffisamment progressivement et de veiller à sa bonne acceptation par les enseignants. Il est important qu'ils se l'approprient. De plus, il faut veiller à la qualité du portfolio, tant du point de vue du contenu et de sa pertinence que de sa structuration même, afin qu'il ne devienne pas un simple dossier de rangement [Goupil 1998a]. Une autre difficulté [Goupil 1998a] est liée au temps nécessaire à l'enseignant pour élaborer le portfolio, puis réfléchir sur sa pratique, seul ou avec des collègues. De la même manière que pour le portfolio de l'apprenant, l'évaluation du portfolio de l'enseignant présente de réelles difficultés, majoritairement liées au problème de la validité des critères d'évaluation [Goupil 1998a] et à la subjectivité de cette évaluation [Doolittle 1994]. En effet, deux évaluateurs peuvent avoir des jugements très différents sur un même portfolio, étant donné qu'il s'agit d'une évaluation qualitative d'expériences, de réalisations en classe, etc. Il est donc nécessaire que les évaluateurs se donnent une compréhension commune des critères à utiliser afin d'évaluer le développement des compétences professionnelles de l'enseignant concerné. Enfin, selon [Doolittle 1994], le

manque de standardisation du portfolio de l'enseignant est un problème si l'on veut s'en servir non plus seulement comme un outil de développement professionnel, mais comme un outil d'évaluation de l'enseignant où on le compare à ses pairs.

Discussion

Les notions de portfolio de l'apprenant et de l'enseignant sont assez proches. Toutefois, l'enseignant n'est pas seulement centré sur son propre apprentissage et sur son développement comme l'élève, il doit intégrer en plus la réussite d'autres individus, les apprenants. Ainsi, sa propre réussite ne dépend pas uniquement de lui, mais pour une part importante de l'effet de son enseignement sur ses élèves. L'échange de pratiques, d'expériences, entre pairs prend là aussi une dimension tout autre. Il s'agit en somme pour l'enseignant de faire évoluer ses pratiques, sa vision de l'enseignement en étant à l'écoute non seulement de lui-même, mais pour beaucoup des autres acteurs de l'éducation.

CONCLUSION

Nous avons présenté dans cet article le concept de portfolio adapté à l'éducation. Nous avons vu que le portfolio de l'apprenant est une collection de travaux d'un élève sélectionnés par lui-même ou par l'enseignant comme preuve de sa réussite ou de ses progrès ; accompagnés de commentaires sur ses réalisations et son cheminement, de la part de l'apprenant ou d'autres acteurs de l'apprentissage et représentant l'évolution de son apprentissage dans le temps. Nous avons également vu qu'il existe trois types de portfolio d'apprenant, le portfolio d'apprentissage, collection de travaux de toutes sortes accompagnés de réflexions de l'élève, le portfolio de présentation, regroupant les meilleures réalisations de l'élève commentées afin d'être présentées à des tiers, et le portfolio d'évaluation, contenant divers travaux de l'élève, principalement choisis par l'enseignant afin d'évaluer le niveau de développement des compétences de l'élève. Le portfolio de l'enseignant quant à lui est une collection de réalisations d'un enseignant ou d'un enseignant associé à un tiers (travail avec un collègue, copies d'élève) ou d'un tiers seul (lettre de parents), permettant à l'enseignant d'améliorer son enseignement et à l'institution

d'évaluer le travail de l'enseignant. Les portfolios d'apprenants ou d'enseignants peuvent être sous forme papier, électronique ou encore hybride et contenir des informations sur l'apprenant ou l'enseignant sous des formes très diverses, enregistrements vidéo, photos, documents texte.

Le concept de portfolio est très répandu en Amérique du Nord quelque soit les niveaux d'étude. En Europe, certaines initiatives voient le jour et se développent progressivement, même si en France il semble que la notion de portfolio soit particulièrement méconnue. Il ne serait toutefois pas impensable de voir le concept de portfolio entrer en force dans les pratiques pédagogiques au cours des prochaines années. Rappelons l'idée que l'on peut lire chez de nombreux auteurs selon laquelle le plus intéressant n'est pas le portfolio lui-même, mais ce que les utilisateurs apprennent en le créant.

REFERENCES

- [Baron & Bruillard 2003] G-L. Baron et E. Bruillard, « Les technologies de l'information et de la communication en éducation aux USA : éléments d'analyse sur la diffusion d'innovations technologiques », Revue Française de Pédagogie, n° 145, octobre-novembre-décembre 2003, p. 37-49.
- [Barton & Collins 1993] J. Barton et A. Collins, « Portfolios in Teacher Education », Journal of Teacher Education, Vol.44, no 1, 1993, p. 200-209.
- [Barrett 2001] H.C. Barrett, « Electronic Portfolios », Educational Technology : An Encyclopedia, eds. ABC-CLIO, 2001. (En ligne) <http://transition.alaska.edu/www/portfolios.html> (consulté le 26/08/04)
- [Barrett 2000a] H.C. Barrett, « Electronic Teaching Portfolios : Multimedia Skills + Portfolio Development = Powerful Professional Development », Association for the Advancement of Computing in Education (AACE), 2000. (En ligne) <http://electronicportfolios.com/portfolios/site2000.html> (consulté le 26/08/04)
- [Barrett 2000b] H.C. Barrett, « Electronic Portfolios = Multimedia Development + Portfolio Development ; The electronic Portfolio Development Process », A chapter in a book on Electronic Portfolios to be published by the American Association for Higher Education (AAHE), Fall, 2000. (En ligne) <http://electronicportfolios.org/portfolios/aahe2000.html> (consulté le 26/08/04)
- [Bird 1990] T. Bird, « The School Teachers's Portfolio : An Essay on Possibilities », dans J.Millman et L. Darling-Hammond, The New Handbook of Teacher Evaluation, Newbury Park, CA, Sage, 1990, p. 241-246.
- [Bloom & Bacon 1995] L. Bloom et E. Bacon, « Using portfolios for individual learning and assessment », Teacher Education and Spécial Education, 18 (1), 1-9.
- [Derycke, 2000] M. Derycke, « Le suivi pédagogique : des usages aux définitions », Revue Française de Pédagogie, n°132, pp.5-10, juillet-août-septembre 2000.
- [Doolittle 1994] P. Doolittle, « Teacher Portfolio Assessment », ERIC Clearinghouse on Assessment and Evaluation, Washington, DC, Avril 1994, n° ED 385 608.
- [Goupil 1998a] G. Goupil, « Le portfolio : vers une pratique réflexive de l'enseignement », Vie pédagogique, n° 107, Avril-mai 1998, Canada. (en ligne) <http://pages.infinit.net/cltr/gp6.html>. (consulté le 30/08/04)
- [Goupil 1998b] G. Goupil, « Les enseignants et les étudiants en sciences de l'éducation devraient-ils eux aussi réaliser un portfolio ? », tiré de « Portfolios et dossiers d'apprentissage », Eds. Cheneliere/McGraw-Hill, Montréal, 132 p., 1998. (en ligne, site de CASLT/ACPLS, l'association canadienne des professeurs de langues secondes) <http://www.caslt.org/Print/portfolio3p.htm> (consulté le 31/08/2004)
- [Jalbert 1997] P. Jalbert, « Le portolio scolaire : une autre façon d'évaluer les apprentissages », Vie pédagogique, n° 103, p.31-33, avril-mai 1997.
- [Klenowski 2002] V. Klenowski, « Developing portfolios for learning and assessment : processes and principles », RoutledgeFalmer, Londres, 2002.
- [M.E.Q 2001] Ministère de l'Éducation du Québec, « Programme de formation de l'école québécoise : éducation préscolaire, enseignement primaire » Août 2001. (en ligne)

http://www.meq.gouv.qc.ca/DGFJ/dp/programme_de_formation/primaire/prform2001h.htm

(consulté le 24/08/2004)

[M.E.Q 2002] Ministère de l'Éducation du Québec, Direction des ressources didactiques, « Portfolio sur support numérique », Mai 2002. (en ligne)

<http://www.ntic.org/guider/textes/portfolio.pdf>

(consulté le 04/02/04)

[Simon & Forgette-Giroux, 1993] M. Simon et R. Forgette-Giroux, « Vers une utilisation rationnelle du dossier d'apprentissage », Mesure et évaluation en éducation, vol.16, n°3, 1993.

[Stiggins 1994] R. J. Stiggins, « Student-Centered Classroom Assessment », New York, Merrill Publishing Co, 1994.

[UNESCO 2002] United Nations Educational Scientific and Cultural Organization, « Information and Communication Technologies in Teacher Education. A planning guide », (en ligne) <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001295/129533e.pdf> (consulté le 26/août 2004)

[Wolf 1991] K.P. Wolf, « Teaching Portfolios : Synthesis of Research and Annotated Bibliography », Washington (DC), Office of Educational Research and Improvement, 1991 (ERIC Document Reproduction Service no ED 343 890).

NETOGRAPHIE

[APOM] T. Stenzel, Suzanne Harvey, Portfolio numérique APOM, Service local du RECIT (Réseau pour le développement des Compétences par l'Intégration des Technologies) de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, <http://recit.cssh.qc.ca/portfolio/> (site consulté le 03/09/04)

[A.S.H.] Alphabet Superhighway, U.S. Department of Education and University of Delaware, Développé par une équipe du laboratoire Educational Technology Laboratory de l'Université de Delaware, <http://www.ash.udel.edu/ash/teacher/portfolio.html> (site consulté le 25/08/04)

[CS-PS] Commission scolaire des Premières-Seigneuries (Québec),

<http://recit.csdps.qc.ca/portfolio/avant.htm>

(Site visité le 26/08/04)

[CS-SH] Commission scolaire de St Hyacinthe (Québec), <http://recit.cssh.qc.ca/> (Site visité le 26/08/04)

[CS-S] Commission scolaire des Samares (Québec).

<http://www.cssamares.qc.ca/ticp/Portfolio> (site visité le 26/08/04)

[InfoBourg]

<http://infobourg.qc.ca/projet/DetailsDossier.asp?DevID=27> (Site visité le 02/02/04)

[EIfEL] Conférence organisée les 9-10 octobre 2003 à Poitiers par l'EIfEL (European Institute for E-Learning, <http://www.eifel.org/portfolio/> (Site visité le 20/02/04)

[L'école branchée] N. Chantal, « Le portfolio électronique : Quoi ? Pourquoi ? Comment ? », L'école branchée, fascicule 4. <http://www.ecolebranchee.com/fascicule4> (site visité le 26/08/04)

[PEL] Le Portfolio Européen des Langues, <http://www.sprachenportfolio.ch/> (Site visité le 19/08/04)

[Rapport PEL] Portfolio Européen des Langues, <http://www.fu-berlin.de/elc/bulletin/6/fr/forster.html> (Site visité le 24/08/04)

[QESN] Québec English Schools Network, Le portfolio dans l'apprentissage, <http://www.qesn.meq.gouv.qc.ca/portfolio/fra/ressourc.html> (site visité le 24/08/04)

[RECIT] Réseau pour le développement des compétences par l'intégration des technologies, quebec, <http://www.cssh.qc.ca/recit/> (Site visité le 26/08/04)

[RTSQ] Réseau Télématique Scolaire Québécois, <http://rtsq.qc.ca/rpda/portfolio.htm> (Site visité le 26/08/04)